

FICHE EXPERIENCE : Un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif et à la citoyenneté économique

CJS : Coopérative Jeunesse de Services

✓ Plus-value et spécificités de la démarche

La Coopérative Jeunesse de Services (CJS) de Bohain-en-Vermandois est un projet d'éducation qui consiste à accueillir le temps d'un été, au centre social de Bohain-en-Vermandois dans l'Aisne, douze à quinze **jeunes de 16 à 18 ans** qui, accompagnés par des animateurs, créent et pilotent **une entreprise coopérative** sur leur territoire.

La spécificité de l'expérience est de susciter, autour d'un projet porté par et pour les jeunes, **un apprentissage de la coopération par tous : les jeunes et les acteurs locaux** mobilisés sur le territoire.

« Venir ensemble est un commencement, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est un succès. »

Philosophie de la CJS de Bohain-en-Vermandois



Mots clés

#éducation #coopération #jeunes #devéco #capacités #ESS
#compétences

DIAGNOSTIC — CONTEXTE

La genèse des CJS :

- ▶ 1988 : premières créations au Québec
- ▶ 2013 : première expérimentation en France (Bretagne)
- ▶ 2013-17 : une cinquantaine de CJS dans 7 régions de France

En Hauts-de-France :

- ▶ 2015 : deux expérimentations
- ▶ **2016** : quatre projets voient le jour dont celui de Bohain-en-Vermandois
- ▶ 2017 : cinq projets existants

La coordination des CJS en France est assurée par le réseau **Coopérer pour Entreprendre**, garant de la pédagogie du projet via une convention de partenariat signée avec La Fabrique Entrepreneuriale au Québec.

A Bohain-en-Vermandois, le projet CJS est venu conforter la volonté du centre social de s'inscrire dans le champ économique en développant notamment de nouvelles activités (filiale bois, alimentation...).

CONCEPTION DU PROJET

La CRESS Hauts-de-France coordonne les CJS au niveau régional. Dans ce cadre, elle a initié en 2016 une rencontre, à Bohain-en-Vermandois, entre le centre social et la coopérative d'activité et d'emploi Grands Ensemble.

Le passage en phase opérationnelle repose sur la mobilisation des acteurs du territoire via la constitution d'un **comité local** indépendant et autonome dont les rôles sont :

- ▶ Mettre en place les conditions d'implantation de la CJS,
- ▶ Offrir un soutien aux jeunes et aux animateurs.

A Bohain-en-Vermandois, le comité local comprend :

- ▶ Le centre social, **animateur du comité et parrain jeunesse** du CJS, apportant un appui sur la vie collective et la pédagogie ;
- ▶ La coopérative d'activité et d'emploi Grands Ensemble, **parrain économique** qui héberge juridiquement la CJS et accompagne le projet sur la dimension économique ;
- ▶ Des partenaires locaux : les services Politiques de la ville, le conseil régional, la ville, la CAF, la DDCS de l'Aisne.

Les acteurs du comité local se réunissent 4 fois par an et sont **formés par le réseau Coopérer pour entreprendre**.

Le projet, inscrit dans le programme « **La France s'engage** » au niveau national, bénéficie, au niveau régional, du soutien de la DRJSCS sur le volet ESS et des DDCS : à ce titre il est l'opportunité de faire découvrir l'économie sociale et solidaire et les nouvelles formes d'entrepreneuriat dans les quartiers. Toutefois, c'est un projet adaptable à tout type de territoire.

Du point de vue des jeunes participants, les **objectifs** de la CJS sont :

- ▶ favoriser une prise de conscience de leurs capacités (créativité et autonomie) et de leurs compétences ;
- ▶ encourager leur responsabilité collective ;

- ▶ les initier au monde du travail ainsi qu'au mode de fonctionnement démocratique d'une entreprise coopérative ;
- ▶ développer chez eux un esprit coopératif, d'initiative et d'entraide;
- ▶ leur permettre d'être acteurs de leurs vacances.

METHODE

- ▶ Dans un premier temps, **les animateurs** du centre social sont **formés à la pédagogie** du projet CJS en suivant un stage de formation d'une semaine au début du mois de juin et à mi-chemin fin juillet. A la suite de quoi, ils peuvent **transférer le leadership** aux coopérateurs qui deviennent peu à peu acteurs du projet. La pédagogie du projet CJS est basée sur l'accompagnement et le développement de l'autonomie des jeunes : ce sont eux les principaux acteurs de leur coopérative.
- ▶ Dans un second temps, les animateurs **recrutent les jeunes coopérateurs** par:
 - 1- des actions de communication : flyers, affiches, annonces sur les réseaux sociaux..
 - 2- des prises de contact avec les jeunes via les réseaux sociaux (Facebook en particulier) mais également par téléphone, mail ;
 - 3- une première série d'entretiens avec les candidats repérés ;
 - 4- une deuxième série d'entretiens avec les jeunes les plus motivés accompagnés de leurs parents ;
 - 5- une réunion d'information pour les parents et les coopérateurs, l'occasion de détailler le processus de la CJS.

Les 15 **coopérateurs** habitants de la ville et des communes alentours, ont des profils très variés générant de la **mixité** au sein du groupe. Cette mixité est un des attendus du projet.

- ▶ Les candidats sélectionnés participent à **un stage d'intégration** d'une semaine conduit pas les animateurs du centre social.
- ▶ A la suite de quoi, les coopérateurs se positionnent, en fonction de leurs envies, sur les **comités** qui structureront la coopérative:
 - Comité ressources humaines pour :
 - ✓ réunir les pièces nécessaires à l'établissement de leur contrat de travail,
 - ✓ créer les emplois du temps de chacun,
 - ✓ gérer les conflits et tensions éventuels,
 - ✓ organiser des sorties de cohésion du groupe,
 - ✓ estimer les salaires.
 - Comité marketing pour :
 - ✓ démarcher les clients,
 - ✓ répondre au téléphone,
 - ✓ évaluer le prix d'un service,
 - ✓ vendre le service,
 - ✓ proposer un premier devis,
 - ✓ négocier les prix,
 - ✓ organiser la communication et la publicité.
 - Comité finances pour :
 - ✓ veiller à la pérennité de l'entreprise coopérative,
 - ✓ établir les factures et les envoyer aux clients,
 - ✓ récupérer les recettes,

- ✓ gérer la caisse,
- ✓ gérer la comptabilité.

- ▶ **Mise en œuvre de la coopérative** pour deux mois : les participants sont accompagnés au quotidien par les animateurs du centre social.

De 16 à 18 ans : cela laisse la possibilité aux coopérants de s'inscrire dans **une logique de parcours**.

«Les jeunes apprennent en faisant mais il s'agit bien de partir de leurs propres compétences, de ce qu'ils ont envie de porter. Nous n'imposons aucun objectif, ce sont eux qui se les fixent.»

Jessy MACQUART, centre social de Bohain-en-Vermandois animateur

MISE EN ŒUVRE

- ▶ **S'inscrire dans le territoire :**

Les coopérants rencontrent les interlocuteurs de leur territoire : le maire, les commerçants, la population (en allant au marché par exemple) afin de promouvoir le projet. Ces rencontres sont ainsi l'occasion de :

- décrocher des contrats ;
- développer la communication ;
- connaître le territoire.

- ▶ **Organisation du temps de travail :**

- A l'échelle d'une semaine :
 - ✓ Des réunions d'équipe hebdomadaires sont organisées pour faire le point ;
 - ✓ Tous les matins : des jeux coopératifs sont organisés par les coopérants ;
 - ✓ Un bilan est fait à chaque fin de journée ;
 - ✓ Une fois par semaine : les coopérants organisent une soirée ou une sortie.

« Les temps de convivialité sont tout aussi importants que les temps de travail.»

Julien CORDIER, CRESS chargé de projet CJS

- A l'échelle de l'été :
 - ✓ Le premier mois : prospection et prises de contact. Lors de cette première phase, les animateurs « amènent » aux coopérants un premier petit contrat avec la mairie par exemple.
 - ✓ Le deuxième mois : réalisations des contrats décrochés par les coopérants.

« On leur apporte un premier contrat pour qu'ils ne se démotivent pas ; cela crée un fil rouge qui leur permet d'enchaîner en créant leur service.»

Jessy MACQUART, centre social de Bohain-en-Vermandois animateur



Fiche expérience : Un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif et à la citoyenneté économique

Publiée le 18/10/2017

► **Moyens matériels :**

Le centre social met à disposition deux locaux :

- un bureau avec un accès internet, une ligne téléphonique, un tableau blanc ;
- un coin détente avec une cafetière, des banquettes...

► **Moyens humains :**

Les animateurs et les coopérants sont accompagnés par la coopérative d'activité et d'emploi Grands Ensemble sur les volets techniques (financier, législatif, comptable). Un groupe de bénévoles du centre social prête main-forte sur certaines réalisations de prestations.

« Il y a un véritable apprentissage technique : pour les jeunes et pour les animateurs. »

Jessy MACQUART, centre social de Bohain-en-Vermandois animateur

► **Contrat de travail**

Les coopérants bénéficient d'un **contrat d'appui au projet d'entreprise** passé avec la coopérative d'activités et d'emploi qui est un contrat commercial. Ce contrat s'inscrit dans le cadre du droit du travail des mineurs. Les coopérants sont considérés davantage comme des entrepreneurs que comme des salariés.

La rémunération nette par jeune est en moyenne de 200 euros.

« Un CJS, ce n'est pas un job d'été ! »

Julien CORDIER, CRESS chargé de projet CJS

► **Prestations livrées**

La coopérative d'activités et d'emploi valide et autorise :

- la prestation envisagée,
- le prix de la prestation,
- le coût de revient de la prestation.

2016 : nettoyage de voitures, distribution de flyers pour des entreprises locales, dogsitting, restauration de meubles ;

2017 : un food truck monté avec les jeunes de 2016 et de 2017. Les coopérants se sont adaptés à un cadre très réglementé et contraint bannissant la viande et se positionnant sur le marché du *healthy* : fruits-légumes. A cette occasion ils ont identifié les fournisseurs, géré les recettes, la vente, la cuisine, le conditionnement.

La moyenne nationale de chiffre d'affaire moyen pour une CJS est de 5.000€.

RESULTATS

2016 : Une première année de test

- un suivi des coopérants est fait tout au long de l'année

Fiche expérience : Un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif et à la citoyenneté économique

Publiée le 18/10/2017

- ▶ Parcours individuels : trois coopérants décrocheurs scolaires sont repartis sur des cursus scolaires en ébénisterie, un coopérant s'est engagé en service civique au centre social ; certains ont monté des associations.

« J'ai du mal avec mes cours, le concret ça me parle plus. »

Un coopérant, CJS Bohain-en-Vermandois

2017 : La montée en puissance de la CJS

- ▶ Une dynamique est enclenchée avec le food-truck qui fonctionne au-delà de la période estivale sur l'année et s'appuie sur un groupe de bénévoles du centre social.
- ▶ Une évaluation des compétences des coopérants est organisée avec le réseau Coopérer pour entreprendre.
- ▶ Une évaluation nationale est en cours.
- ▶ Le projet du CJS a favorisé l'émergence d'autres projets dans le champ de l'ESS avec les partenaires locaux notamment au sein de coopératives adultes à vocation d'insertion socioprofessionnelle

« Les jeunes ont été nos moteurs durant tout le projet.

La CJS fonctionne très bien : si cela marche c'est grâce aux jeunes, mais ils savent que si cela ne marche pas c'est aussi de leur responsabilité. »

Jessy MACQUART, centre social de Bohain-en-Vermandois animateur

POINTS DE VIGILANCE

- Le projet doit partir d'une volonté locale.
- Les adultes montrent aux jeunes qu'eux aussi savent coopérer : le projet émane bien d'un **réseau** d'acteurs et non d'un acteur isolé.
- **La pluralité** des univers et milieux représentés dans le comité local est une condition de réussite de la CJS.
- Il faut être clair auprès des coopérants : la CJS est un projet éducatif et non un job d'été.
- Gérer la frustration de l'arrêt de la CJS au bout du temps imparti (deux mois) en suivant les jeunes au-delà.

PARTENAIRES ET FINANCEMENTS

Financements :

- Etat via la Politique de la ville et la DRJSCS
- Collectivités locales
- Co-financeurs : CAF-CDC

Partenaires

- CRESS
- CAE Grands Ensemble
- Etat (services Politique de la ville et DRJSCS)
- CAF
- Centres sociaux
- Associations locales
- Producteurs locaux
- EPCI
- Ville
- Bailleurs sociaux



Contact - informations

Julien CORDIER Chargé de mission CJS
CRESS Hauts-de-France
3-5 Rue Camille Guérin
59000 Lille
07.68.85.00.26 / julien.cordier@cresshdf.org

<http://www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services/>